



Extrait d'intervention de Pierre FACON,
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Commission exécutive
de la Maison Départementale des Personnes Handicapées
de la Seine-Saint-Denis du 04 Décembre 2006

[...]

Je voudrais intervenir tout d'abord sur le standard, qui est très important. C'est d'ailleurs le premier point qui apparaît.

Les personnes à qui nous nous adressons sont celles qui téléphonent. Il faut donc absolument que l'accueil téléphonique soit d'un bon niveau. C'est en cours d'amélioration, sachant que ce n'est vraiment pas secondaire. Il ne faut pas dévaloriser la responsabilité du standard, le travail des standardistes n'étant pas toujours forcément facile.

J'aimerais intervenir par ailleurs sur les CDA et poser un certain nombre de questions d'ordre technique. Tout d'abord, pourquoi les CDA n'ont-elles pas la capacité d'orienter vers un hôpital de jour ?

J'ai lu avec intérêt les comptes rendus des CDA –qui nous sont envoyés notamment par M. Sillou, et j'ai remarqué qu'à deux reprises des personnes avaient choisi des établissements privés, ce par rapport à quoi la réaction des CDA est assez frileuse.

Il est indiqué notamment que : « *La commission est inquiète de la nature du fonctionnement de cet établissement, qui n'est pas contrôlé par l'Education Nationale* ».

Il faut aller plus loin et essayer d'entrer dans des établissements privés pour voir si l'on peut proposer qu'ils accueillent des enfants et s'il est possible que les CDA, si cela rentre dans un projet de vie choisi par la famille, orientent vers ces derniers, qui je le rappelle sont pour la plupart de grande qualité. Des questions reviennent sur ce sujet, et cela me semble important.

C'est le système informatique qui indique que « la présente demande est sans objet » et motive le refus. Il faut absolument améliorer la situation, car on parle à des hommes.

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département – esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





Plusieurs personnes, notamment des responsables d'associations, me demandent s'il serait possible de prévoir un parking pour les participants aux CDA, car il n'est pas toujours évident de se garer, ou il faut payer.

Etant donné le temps passé par les associations dans les CDA, il me semble important de pouvoir leur offrir la possibilité de se garer gratuitement. Par ailleurs, des problèmes de quorum se posent, la question étant de savoir comment les éviter, sachant qu'il n'est assez souvent pas atteint.

Le guide départemental, qui je crois date de 2001, est très bien fait. Va-t-il être mis à jour, étant donné l'installation de la MDPH et toutes les nouveautés dont il a été question ? Il me semble être un axe de communication important.

Enfin, le schéma départemental des personnes handicapées sera-t-il mis à jour par le Conseil Général pour prendre en compte de toutes les nouvelles réglementations ?

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département – esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr

